

N° : 2024\_04\_11\_13

Envoyé en préfecture le 22/04/2024  
Reçu en préfecture le 22/04/2024  
Publié le  
ID : 005-200067825-20240411-2024\_04\_11\_13-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

**L'an deux mille vingt quatre, le onze avril à 18h30,**

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

|   |   |
|---|---|
| NOMBRE DE CONSEILLERS                                       | En exercice : 59<br>Présents à la séance : 46 |
| DATE DE LA CONVOCATION                                      | 04/04/2024                                    |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 18/04/2024                                    |

**OBJET :**

**Versement de Fonds de Concours aux communes membres**

**Étaient présents :**

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian MULLER , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Jean-Michel ARNAUD , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVIER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Carole LAMBOGLIA procuration à M. Roger GRIMAUD, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Christian PAPUT procuration à M. Daniel BOREL, M. Benjamin CORTESE procuration à Mme Annie LEDIEU, Mme Laurence ALLIX procuration à M. Frédéric LOUCHE, Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, Mme Françoise BERNERD procuration à M. Claude BOUTRON, M. Richard GAZIGUIAN procuration à Mme Ginette MOSTACHI, M. Hervé COMBE procuration à M. Gérald CHENAVIER

**Absent(s) :**

M. Thierry PLETAN, M. Cédryc AUGUSTE, M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre PHILIP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Par délibération du 13 février 2024, la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance a défini la répartition du fonds de concours 2024 par commune. Celui-ci permet aux communes membres de recevoir, selon des règles bien définies, le soutien financier de la Communauté d'agglomération pour la réalisation ou l'acquisition d'équipement ou pour des dépenses de fonctionnement contribuant au maintien en état normal d'utilisation d'un équipement, à hauteur maximum de 10 % du montant annuel alloué à chaque commune.

Les communes suivantes sollicitent aujourd'hui le versement de fonds de concours pour les projets suivants :

Section de d'investissement :

| <b>LARDIER ET VALENCA</b>   |                      |  |                           |
|---|----------------------|--|---------------------------|
| PROJET  | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Acquisition d'un camion et équipements<br>Département : 17 019.62 € | 36 410.00 €          | 19 390.38 €  | 9 695.19 €                |
| <b>LA FREISSINOUSE</b>  |                      |  |                           |
| PROJET  | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Acquisition broyeur d'accotement                                    | 8 399.00 €           | 5 399.00 €   | 2 699.50 €                |
| Installation radiateurs connectés sur la chaudière à granulés       | 4 954.31 €           | 4 954.31 €   | 2 477.15 €                |
| <b>CURBANS</b>  |                      |  |                           |
| PROJET  | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Création d'une aire de jeux   | 22 636.75 €          | 22 636.75 €  | 10 387.68 €               |

| <b>JARJAYES</b>  |                      |  |                           |
|--|----------------------|--|---------------------------|
| PROJET   | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Acquisition d'une mini-pelle et remorque<br>Département : 12 295.00 €  | 35 130.00 €          | 24 591.00 €  | 12 295.50 €               |
| Eclairage du site historique Saint Pierre- Saint Martin<br>Département : 1 850.00 €<br>Association 3 châteaux : 1 232.91 € | 6 164.56 €           | 3 081.65 €   | 1 540.82 €                |
| <b>LETTRET</b>   |                      |  |                           |
| PROJET   | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Extension réseau HTA   | 17 270.00 €          | 17 270.00 €  | 7 000.00 €                |
| <b>BARCILLONNETTE</b>  |                      |  |                           |
| PROJET   | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Acquisition électroménager pour cuisine de la Bergerie   | 2 458.31 €           | 2 458.31 €   | 1 229.15                  |

Section de fonctionnement :

| <b>LETTRET</b>                    |                      |  |                           |
|-----------------------------------|----------------------|--|---------------------------|
| PROJET                            | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Entretien des toilettes publiques | 2 660.00 €           | 2 660.00 €   | 1 330.00                  |

Les crédits sont prévus au Budget Général de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.

Décision :

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

Il est proposé sur avis favorable de la Commission Développement économique, Finances, Ressources humaines du 3 avril 2024.

Article unique : d'approuver le versement des fonds de concours suivants :

Section d'investissement (chapitre 204) :

- 9 695.19 € à la commune de Lardier et Valença,
- 5 176.65 € à la commune de La Freissinouse,
- 10 387.68 € à la commune de Curbans,
- 13 836.32 € à la commune de Jarjayes,
- 7 000.00 € à la commune de Lettret,
- 1 229.15 € à la commune de Barcillonnette,


Section de fonctionnement (chapitre 65) :

- 1 330.00 € à la commune de Lettret.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 55

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Pierre PHILIP

Transmis en Préfecture le : 22 AVR 2024

Affiché ou publié le :

22 AVR 2024

